



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Accidents

Question écrite n° 65390

#### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique de bien vouloir lui communiquer, par circonscription de police urbaine, les chiffres des accidents de la route pour 1990 et 1991, en faisant apparaître les tués, les blessés graves et les blessés légers.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les statistiques concernant le nombre d'accidents de circulation et de victimes sont établies par les services de police urbaine, non par circonscription, mais par département. C'est donc à ce niveau que la demande de l'honorable parlementaire peut être satisfaite, par la présentation du tableau ci-joint donnant pour chacune des années 1990 et 1991, le nombre d'accidents, ainsi que le nombre de personnes tuées, blessées gravement ou légèrement. Voir tableau dans le JO no 06 (année 1993).

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65390

**Rubrique :** Circulation routière

**Ministère interrogé :** intérieur et sécurité publique

**Ministère attributaire :** intérieur et sécurité publique

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 1992, page 5611